

HEBERGEMENT / RESTAURATION ET PRESTATIONS ACCESSOIRES	Au 01 janvier 2012
Pôles, sections sportives, centre de formation de clubs professionnels	
Pension Pôles Espoirs (par jour)	22,50 €
Pension Pôles Espoirs (forfait trimestriel) (2)	1 250,00 €
Pension Pôles France, France jeunes (forfait trimestriel) (2)	1 250,00 €
Repas à l'unité athlètes des pôles	7,10 €
Nuit Pôles Espoirs petit déjeuner inclus (chambre multiple)	16,70 €
Forfait trimestriel individuel, pour mobilisation de chambre lors de week-ends scolaires (2)	83,00 €
Pension complète, week-end compris sportif d'un centre de formation (par mois et par sportif) (2)	500,00 € (*)
Stagiaires en formation	
Repas complet à l'unité stagiaire en formation	7,10 €
Repas simple à l'unité stagiaire en formation	5,50 €
Nuit avec pt déj. en chambre individuelle	21,30 €
Nuit avec pt déj. en chambre multiple / personne	17,20 €
Stages sportifs ou de l'éducation populaire - Equipes de France (1)	
Repas à l'unité stage sportif	10,20 €
Forfait journée ou 24 h en chambre multiple / personne	31,00 €
Forfait journée ou 24h en chambre individuelle	37,50 €
Nuit avec pt déj. en chambre individuelle	23,30 €
Nuit avec pt déj. en chambre multiple / personne	19,70 €
Intervenants extérieurs	
Repas intervenant extérieur	7,10 €
Nuit avec pt déj. en chambre individuelle	23,30 €
Nuit avec pt déj. en chambre multiple / personne	19,70 €
Autres stagiaires / Hôtes de passage	
Repas hôtes de passage	11,00 €
Forfait journée ou 24 h en chambre multiple / personne	40,50 €
Forfait journée ou 24 h en chambre individuelle	46,00 €
Nuit avec pt déj. en chambre individuelle	31,50 €
Nuit avec pt déj. en chambre multiple / personne	24,00 €
Autres prestations d'hébergement	
Nuit studio avec petits déjeuners (pour 2 personnes)	57,00 €
Suivi journalier de la chambre	7,00 €
Supplément "lit fait" (par unité)	3,00 €
Supplément serviettes (par changement)	2,50 €
Accueil de collégiens ou lycéens encadrés	
Nuit avec pt déj. en chambre multiple	21,50 €
Collations	
Petit déjeuner (sans nuitée)	3,90 €
Goûter	2,00 €
Bouteille d'eau de source (0,5l)	0,50 €
Bouteille d'eau de source (1,5l)	1,00 €
Autres prestations (prix par pers.)	
Café servi sur place	1,00 €
Collation : Café, thé, lait, jus de fruits, gâteaux secs	2,50 €
Collation : Café, thé, lait, jus de fruits, mini-viennoiseries (3 par pers)	4,00 €
Vin d'honneur: Kir vin blanc - jus de fruits - cacahuètes - biscuits salés	4,50 €
Vin d'honneur: Kir crémant - jus de fruits - cacahuètes - biscuits salés	6,60 €

HEBERGEMENT / RESTAURATION ET PRESTATIONS ACCESSOIRES	Au 01 janvier 2012
Accompagnement vin d'honneur : jus de fruits - cacahuètes - biscuits salés	2,00 €
Accompagnement vin d'honneur : quiche / pizza	3,50 €
Accompagnement vin d'honneur : toasts prestiges	6,00 €
Repas en buffet + café	13,00 €
Menu du jour servi à table + café	13,00 €
Repas de travail	16,00 €
Repas amélioré	22,50 €
Supplément petit déjeuner sportif	1,50 €

Autres prestations (prix à l'unité)	Au 01 janvier 2012
Bouteille de vin rouge ou blanc (vin régional)	8,50 €
Bouteille de Champagne	18,00 €
Bouteille d'eau gazeuse	2,00 €

Photocopies - Fax	
Photocopies et fax à l'unité	0,20 €

Clés et cartes d'accès	
Clé non rendue ou remplacée	15,00 €
Carte magnétique non rendue ou remplacée	15,00 €
Carte parking	7,00 €
Droit d'accès au centre de documentation (par an)	10,00 €

Dispositions particulières :

(1) Ce tarif inclut la mise à disposition gratuite d'une installation sportive ou d'une salle de cours - Si le groupe est > 40 (effectif réel), deux installations seront gratuites.

(2) Ce tarif peut être proratisé pour des motifs justifiés d'ordres médicaux, de stage en entreprise, de congés scolaires ou de départ anticipé de l'hébergement en liaison avec la scolarité.

Toute chambre non libérée à 9 heures sera facturée une nuit supplémentaire.

Dégradations - perte - non restitution de matériel ou d'ouvrage : facturation au prix de remplacement du bien considéré - cf délibération du conseil d'administration n° 29/00 du 24 novembre 2000.

Prestations spécifiques : facturation au prix d'achat sur facture.

LOCATIONS D'EQUIPEMENTS	Au 01 janvier 2012		
	A l'acte défini	matin (4h) ou Après-midi (4h) ou Soirée (4h)	Pour 1 heure
Equipements sportifs			
Gymnase sports collectifs J.F Michelet		71,00 €	18,30 €
Gymnase tous sports		55,00 €	14,30 €
Salle de boxe		55,00 €	14,30 €
Salle de danse		44,00 €	11,20 €
Salle de musculation		44,00 €	18,30 €
Sauna			12,20 €
Practice de golf groupe de 20 pers maximum		84,00 €	21,40 €
Practice de golf (cobaye - par personne - tarif pour un an)	50,00 €		
Salles de réunion			
Petite salle < 15 pers (P4 - Pibarot)		17,50 €	5,10 €
Salle moyenne de 15 à 30 pers		22,50 €	6,10 €
Grande salle 30 pers et plus (P1-P2, Actes, Rivière)		32,50 €	8,70 €
Salle informatique		44,00 €	11,20 €
amphithéâtre (mouvement fédéral)		84,00 €	21,40 €
amphithéâtre (autre locataire)		158,00 €	39,80 €
salle du conseil (mouvement fédéral)		44,00 €	11,20 €
salle du conseil (autre locataire)		80,00 €	20,40 €
salle médecin/kinésithérapeute équipée (hors matériel fongible)		26,00 €	7,10 €
Matériel audio-visuel			
Vidéo-projecteur		16,00 €	

HEBERGEMENT / RESTAURATION ET PRESTATIONS ACCESSOIRES	Au 01 janvier 2012	
Caméra-magnétoscope		16,00 €
Sono		16,00 €
Ordinateur portable		16,00 €
Chèque de caution (par appareil)	750,00 €	
Véhicules		
Tarif au km en fonction de la puissance fiscale du véhicule utilisé et par kms parcourus		(Δ)

Dispositions particulières :

(Δ) Tarif en vigueur au jour de la prestation, par référence au décret MINEFI fixant les conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat complété par un arrêté portant dispositions spécifiques du ministère de tutelle du CREPS.

Dégradations - perte - non restitution de matériel ou d'ouvrage : facturation au prix de remplacement du bien considéré - cf délibération du conseil d'administration n° 29/00 du 24 novembre 2000

Interventions pédagogiques dans les stages fédéraux ou organisés par des associations agréées Jeunesse et Sports : facturation à prix coûtant des dépenses engagées spécifiquement - cf délibération du conseil d'administration n° 29/00 du 24 novembre 2000.

Prestations spécifiques : facturation au prix d'achat sur facture

PRESTATIONS PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE	Au 01 janvier 2012
I) Accompagnement en excellence sportive	
Entraînement personnalisé à distance (forfait 30 journées)	135,00 €
Entraînement personnalisé sur site (pour une heure trente) 8 personnes max.	53,00 €
Formation des cadres techniques (par heure et par stagiaire)	60,00 €
II) Suivi médical de l'excellence sportive	
Visites médicales obligatoires (arrêté du 11/02/2004)	90,00 €
Forfait annuel suivi médical (médecin, kiné, psy et diét.)	650,00 €
Interventions spécifiques suivi du sportif (osté.,prépa mentale...). Par cycle	80,00 €
III) Intervention médecine préventive	
Médecin (par heure)	100,00 €
Psychologue (par heure)	80,00 €

Dégradations - perte - non restitution de matériel ou d'ouvrage : facturation au prix de remplacement du bien considéré - cf délibération du conseil d'administration n° 29/00 du 24 novembre 2000

Prestations spécifiques : facturation au prix d'achat sur facture